

Notice d'utilisation de pompe de bassin « Super Fountain 2500, 3400 et 5000 »



Importateur / Pièce détachées :

BUISARD DISTRIBUTION - SOLAIRE PRATIQUE
25 Rue de La Fouquerie 72300 Solesmes, France
Email : contact@solairepratique.com
Plus d'informations sur www.solairepratique.com

Cette notice d'emploi correspond exclusivement à ce produit. Elle contient d'importantes consignes pour la mise en service et l'utilisation. Tenez-en compte, aussi lorsque vous transmettez ce produit à des tiers.

Il convient donc d'archiver cette notice d'emploi pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.

1. Introduction

Cher client,
Nous vous remercions d'avoir opté pour ce produit.
Vous avez acquis un produit conçu selon l'état actuel de la technique.

 Il satisfait aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. La conformité a été prouvée et les déclarations et documents correspondant sont disponibles auprès du fabricant.

Pour préserver cet état et assurer un fonctionnement fiable, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter les consignes figurant dans la présente notice d'emploi.

2. Consignes de sécurité

 Le droit de garantie est annulé si les dommages sont dus au non-respect de la présente notice d'emploi. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages consécutifs ! Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels dus à une utilisation non conforme ou au non-respect des consignes de sécurité. Dans de tels cas, tout droit de garantie est annulé !

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE) les transformations et/ou modifications arbitraires du produit sont interdites. Veillez à une mise en service conforme. Reportez-vous à cet effet à la présente notice d'emploi.

3. Utilisation conforme

Cette pompe immergée est destinée au refoulement d'eau dans un bassin de jardin, etc. Le jeu de buses joint permet de réaliser différentes fontaines d'eau. Un raccord de tuyau permet aussi de refouler de l'eau.

Cette pompe n'est adaptée qu'au refoulement d'eau douce ! Une eau chlorée ou salée détruit la pompe !

L'alimentation électrique peut être réalisée par un module solaire, une batterie d'une tension de service de 10 V ou un bloc d'alimentation de tension continue stabilisée (pas d'alimentation à découpage) d'une tension de 12 à 18 V. Lors de l'utilisation d'un module solaire, la pompe ne fonctionne que lorsqu'un rayonnement solaire suffisant atteint le module solaire non ombragé. Lors de l'utilisation d'un bloc d'alimentation, il convient de veiller à une puissance de sortie suffisante.

La pompe à eau ne comporte pas d'interrupteur Marche/Arrêt. Dès que la pompe est reliée à son alimentation électrique, elle refoule de l'eau. Une protection contre la marche à sec empêche le fonctionnement de la pompe lorsque celle-ci n'est pas immergée !

4. Montage et mise en service

1. Déroulez entièrement le câble d'alimentation de la pompe.
2. Ne recommandons de placer la pompe systématiquement à env. 30 - 40 cm au-dessus du fond du bassin sur des pierres ou une structure similaire. Cela empêche que la vase du fond du bassin ne soit aspirée et ne colmate la pompe.
3. En fonction de la profondeur du bassin, les tubes montants sont raccordés à la sortie de la pompe. Pour terminer, l'embout de buse souhaité est mis en place. Le diamètre de la cloche d'eau peut être réglé en tournant le filetage sur le haut. En fonction de l'utilisation de la pompe, il est aussi possible de brancher un tuyau à la sortie de la pompe.
4. Immergez entièrement la pompe dans l'eau (reportez-vous à cet effet au point 5.).
5. Alimentez ensuite la pompe électriquement en la branchant au(x) module(s) correspondant(s). Les systèmes sont prêts à brancher et s'installent très rapidement. Veillez à toujours bien bloquer les connecteurs enfichables à l'aide des écrous-raccords.

Remarque : La fiche est dotée d'un détrompeur. Ne forcez pas lorsque vous la branchez.

5. Protection contre la marche à sec

La pompe est dotée de série d'une protection contre la marche à sec. A cet effet, le boîtier de la pompe comporte 2 points de capteur sur les côtés (non visibles de l'extérieur). Lorsque ces points sont immergés, la pompe fonctionne. Si un point de capteur n'est pas immergé, la pompe ne fonctionne pas ! Veillez à ce que la pompe soit toujours entièrement immergée !

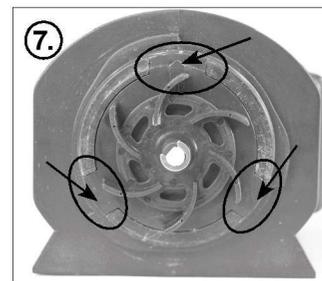
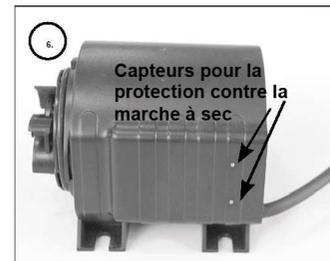
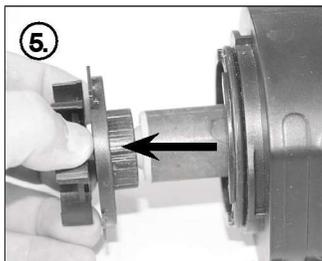
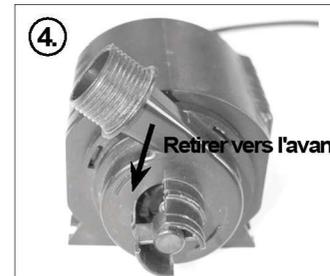
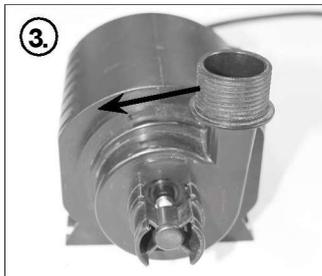
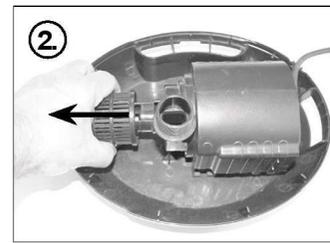
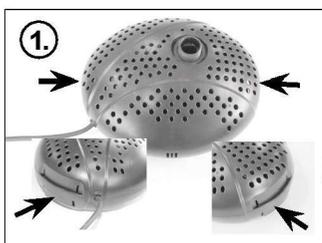
6. Entretien et maintenance

Pour conserver les performances de votre pompe, vous devez laver la pompe occasionnellement avec de l'eau chaude en fonction de l'état de propreté de l'eau. A cet effet, procédez comme suit pour ouvrir le boîtier :

Remarque : Ne forcez pas lors du désassemblage et de l'assemblage de la pompe. Les pièces sont fragiles et cassent facilement.

1. Débranchez la fiche de la pompe.
2. Retirez la pompe de l'eau et débranchez les tubes montants. Dévissez ensuite l'élément intermédiaire fileté de la pompe.
3. Enfoncez les deux verrouillages sur la face avant et arrière de la pompe et ouvrez le boîtier (fig. 1).
4. Retirez la pompe du boîtier.
5. Retirez le préfiltre en plastique (fig. 2) et nettoyez-le à l'eau chaude.
6. Tournez la sortie d'eau d'env. 45° dans le sens antihoraire (fig. 3) et retirez-la avec précaution vers l'avant (fig. 4).
7. Retirez avec précaution le rotor vers l'avant (fig. 5) et nettoyez les éléments à l'eau chaude pour éliminer les salissures ou les dépôts. Si le module de la pompe est bloqué, faites éventuellement levier avec un tournevis.
8. Nettoyez les contacts de la protection contre la marche à sec sur le côté de la pompe (fig. 6) avec une brosse douce ou une éponge.
9. Après le nettoyage, réassemblez la pompe en procédant dans l'ordre inverse.

Remarque : Lors de la mise en place du rotor dans le boîtier, veillez à ce que les fixations correspondent parfaitement. La flèche sur le cache du rotor doit être orientée vers le haut ! La plaque doit s'enclencher à plat (fig. 7).



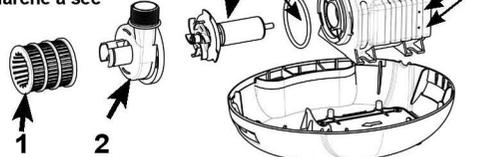
1. Préfiltre en plastique

2. Cache du rotor

3. Rotor

4. Joint

5. Capteurs pour la protection contre la marche à sec



7. Dysfonctionnements

La pompe ne refoule pas d'eau

- La pompe est-elle entièrement immergée ? Protection contre la marche à sec (point 5) - La pompe est-elle colmatée ou bloquée ? Nettoyez la pompe, voir point 6.
- La puissance du module solaire raccordé est-elle suffisante ?
- Le module solaire est-il installé en plein soleil et plein sud ?
- Tous les connecteurs sont-ils branchés et bloqués avec les écrous ?

8. Caractéristiques techniques

Pompe Super Fountain	« 2500 »	« 3400 »	« 5000 »
Tension de service :	12-18 V CC	12-18 V CC	12-18 V CC
Indice de protection :	IP 68	IP 68	IP 68
Classe de protection :	III	III	III
Puissance absorbée à 18 V :	env. 17 W	env. 32 W	env. 60 W
Hauteur de refoulement à 18 V :	max. 1,8 m	max. 3 m	max. 2,8 m
Débit à 18 V :	max. 2500 l/h	max. 3400 l/h	max. 4800 l/h
Raccord de tuyau :	25 mm	25 mm	25 mm
Plage de température de service :	+4 à +40°C	+4 à +40°C	+4 à +40°C

Remarque : La pompe n'est adaptée qu'au refoulement d'eau douce.

Remarque : Protégez la pompe du gel !

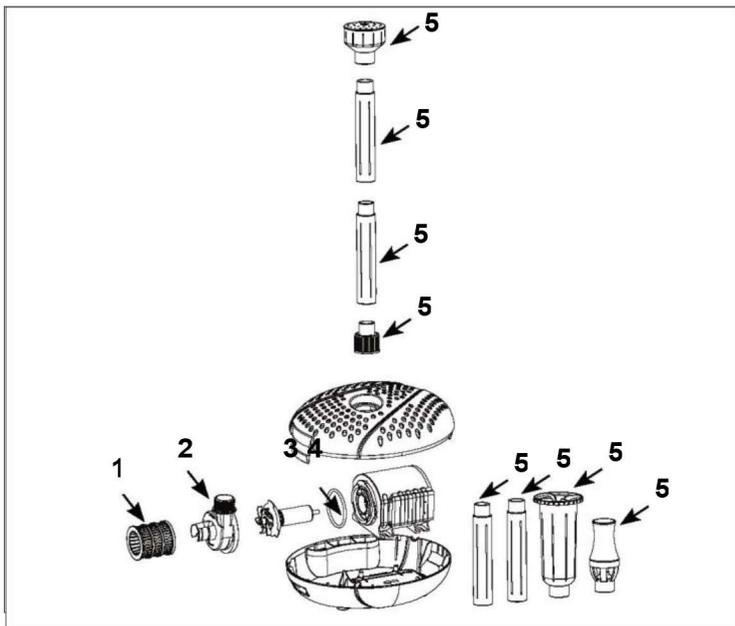
Pendant la saison froide, vous devez retirer la pompe de l'eau et la ranger en un endroit tempéré.

Le module solaire peut rester dehors pendant l'hiver.

9. Signes de sécurité :

DANGER pour les enfants ! Tenez les enfants à l'écart des petites pièces ingérables (tube montant et buses) ainsi que des matériels d'emballage. Risques d'asphyxie !

MISE EN GARDE contre les risques de trébuchage ! Posez le câble d'alimentation de sorte que personne ne puisse trébucher dessus !



10. Pièces détachées

« Super Fountain 2500 »

1. Préfiltre en plastique
2. Capot de rotor
3. Rotor complet
4. Joint
5. Jeu de buses complet

« Super Fountain 3400 »

1. Préfiltre en plastique
2. Capot de rotor
3. Rotor complet
4. Joint
5. Jeu de buses complet

« Super Fountain 5000 »

1. Préfiltre en plastique
2. Capot de rotor
3. Rotor complet
4. Joint
5. Jeu de buses complet

Pièces détachées disponibles sur : www.solairepratique.com

Copyright, sous réserve de modifications !

11. Accessoires

11.1 Câble de rallonge de 5 m pour pompe

Réf. art. : EBS129 (sur Internet sur : www.solairepratique.com)



Importateur

BUISARD DISTRIBUTION - SOLAIRE PRATIQUE 25 Rue de La Fouquerie 72300 Solesmes, France Email : contact@solairepratique.com
Plus d'informations sur www.solairepratique.com

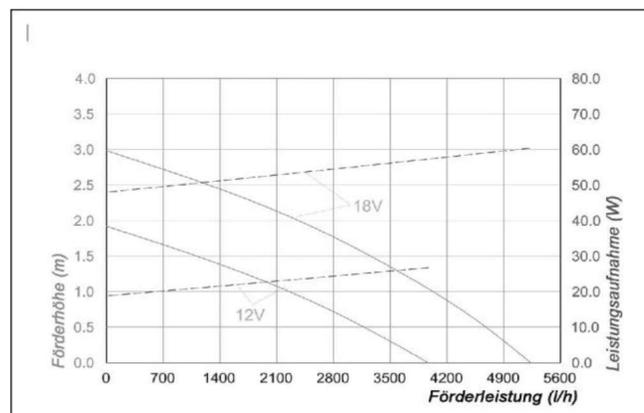
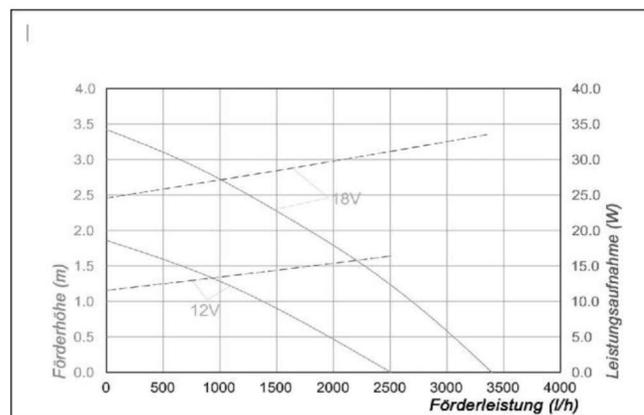
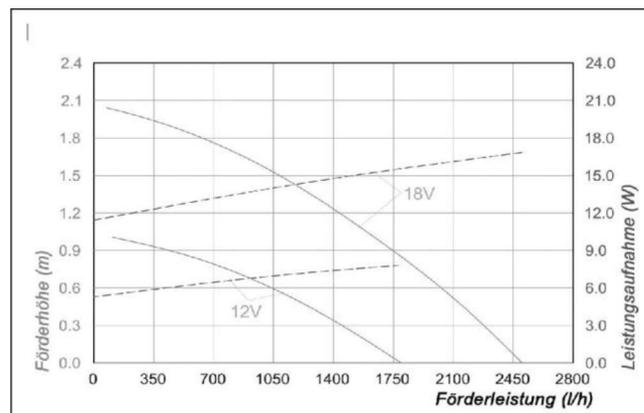
Mise au rebut :

Cher client,

Aidez-nous à minimiser les déchets. Si deviez souhaiter vous séparer de ce produit, n'oubliez pas que bon nombre de ses éléments sont réalisés en matières premières précieuses et peuvent être recyclés.

De ce fait, ne mettez pas ce produit aux ordures ménagères, mais remettez-le à un centre de collecte de déchets électriques et électroniques.

Nous vous remercions de votre aide !



Notice d'emploi

Système de pompe solaire « Super Fountain 100/3400 »

Cette notice d'emploi correspond exclusivement à ces produits. Elle contient d'importantes consignes pour la mise en service et l'utilisation. Tenez-en compte, aussi lorsque vous transmettez ces produits à des tiers.

Il convient donc d'archiver cette notice d'emploi pour pouvoir vous y reporter ultérieurement.

1. Introduction

Cher client,
Nous vous remercions d'avoir opté pour ce produit.
Vous avez acquis un produit conçu selon l'état actuel de la technique.

Il satisfait aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. La conformité a été prouvée et les déclarations et documents correspondant sont disponibles auprès du fabricant.

Pour préserver cet état et assurer un fonctionnement fiable, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter les consignes figurant dans la présente notice d'emploi.

2. Consignes de sécurité



Le droit de garantie est annulé si les dommages sont dus au non-respect de la présente notice d'emploi.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages consécutifs !

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels dus à une utilisation non conforme ou au non-respect des consignes de sécurité.

Dans de tels cas, tout droit de garantie est annulé !

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE) les transformations et/ou modifications arbitraires du produit sont interdites. Veuillez à une mise en service conforme. Reportez-vous à cet effet à la présente notice d'emploi.

Dans les installations professionnelles, il convient de respecter les réglementations de prévention des accidents du groupement des caisses professionnelles d'assurance-accident relatives aux installations et moyens d'exploitation électriques. Ce produit n'est destiné qu'à une utilisation dans un environnement privé.

3. Utilisation conforme

- Le système de pompe est destiné pour l'utilisation à l'extérieur dans les bassins de jardin. La pompe refoule l'eau en fonction de l'ensoleillement qui atteint les modules solaires.

- Le rayonnement solaire direct est nécessaire pour faire fonctionner la pompe.

- Le système de pompe se distingue notamment par sa grande facilité de montage. Aucun outillage spécial n'est nécessaire pour le montage. Pour démarrer et fonctionner, le système requiert le rayonnement solaire direct sur les modules solaires.

- La pompe ne doit pas être utilisée pour refouler de l'eau potable ou chlorée.

- L'appareil ne comporte pas d'interrupteur Marche/Arrêt. Dès que la pompe et les modules solaires sont reliés, la pompe solaire est en mesure de pomper de l'eau (sous réserve d'un ensoleillement correspondant).

- Pour interrompre le refoulement d'eau, il suffit de débrancher le câble qui relie les modules solaires à la pompe.

4. Montage et mise en service

Le système de pompe se compose des éléments suivants :

2 modules solaires 50 Wp, 1 câble Y, 1 pompe de bassin avec boîtier plastique, avec câble d'alimentation de 5 m et jeu de buses.

- Déroulez entièrement le câble d'alimentation de la pompe.
- Ne recommandons de placer la pompe systématiquement à env. 30 - 40 cm au-dessus du fond du bassin sur des pierres ou une structure similaire. Cela empêche que la vase du fond du bassin ne soit aspirée et ne colmate la pompe.
- En fonction de la profondeur du bassin, les tubes montants sont raccordés à la sortie de la pompe. Pour terminer, l'embout de buse souhaité est mis en place. Le diamètre de la cloche d'eau peut être réglé en tournant le filetage sur le haut. En fonction de l'utilisation de la pompe, il est aussi possible de brancher un tuyau à la sortie de la pompe.
- Immergez la pompe entièrement dans l'eau.
- Branchez ensuite la fiche de la pompe à la prise du câble en Y. Reliez ensuite les deux modules solaires au câble en Y et vissez fermement les capuchons. Veuillez noter que les fiches et prises sont dotées de détrompeurs et que vous ne devez jamais forcer lorsque vous les branchez.
- Placez les modules solaires à un endroit ensoleillé et non ombragé orienté vers le sud (tous les modules dans le même sens). Pour le montage, un support en plastique enfichable est inclus dans le kit.

Remarque : La fiche est dotée d'un détrompeur. Ne forcez pas lorsque vous la branchez. Le verre du module solaire est fragile.

Attention, risques de blessures ! Un module brisé ne peut pas être réparé et doit être éliminé dans le respect de l'environnement.

Remarque : Des consignes de montage complémentaires figurent dans la notice d'utilisation de la pompe à eau. La pompe est dotée d'une protection contre la marche à sec et ne fonctionne que lorsqu'elle est immergée !

5. Entretien et maintenance

Pour conserver les performances de votre pompe, vous devez laver la pompe et ses éléments avec de l'eau chaude en fonction de l'état de propreté de l'eau.

Les consignes pour l'entretien et la maintenance de la pompe figurent dans la notice de la pompe !

Essayez occasionnellement les modules solaires avec un chiffon doux et légèrement humidifié.

Remarque : Avant d'intervenir sur la pompe, vous devez débrancher la fiche entre la pompe et le module solaire, afin d'empêcher tout démarrage intempestif en cours d'intervention.

6. Caractéristiques techniques

Module solaire (2 pièces compris dans le kit).

- Puissance nominale :	50 Wp
- Tension nominale :	17,28 V
- Courant nominal :	2,89 A
- Tension à vide :	20,88 V
- Courant de court-circuit :	3,42 A
- Indice de protection :	IP 65
- Plage de température :	-30°C à +75°C
- Dimensions :	(L x l x h) 670 x 530 x 30 mm

Pompe de bassin « Super Fountain 3400 » :

- Tension de service :	18 V CC
- Hauteur de refoulement max. :	env. 3 m
- Débit max. :	Env. 3 400 l/h
- Profondeur d'eau :	max. 2 m
- Indice de protection :	IP 68
- Classe de protection :	III
- Température de service :	+4 à +40°C

Accessoires

Câble de rallonge de 5 m :

D'autres accessoires sont disponibles pour ces systèmes de pompes. Renseignez-vous simplement auprès de votre revendeur ou sur www.solairepratique.com

Remarque : Protégez la pompe du gel !

Pendant la saison froide, vous devez retirer la pompe de l'eau et la ranger en un endroit tempéré. Le module solaire peut rester dehors pendant l'hiver.

7. Consignes de sécurité :

DANGER pour les enfants ! Tenez les enfants à l'écart des petites pièces ingérables (tube montant et buses) ainsi que des matériels d'emballage. Risques d'asphyxie !

MISE EN GARDE contre les risques de trébuchage ! Posez le câble d'alimentation de sorte que personne ne puisse trébucher dessus !

PRUDENCE, dommages matériels ! Si vous installez le module solaire sans support de module, vous devez veiller à une stabilité suffisante. Si le module bascule ou reçoit un impact d'un corps étranger, il peut être endommagé.

Importateur / Pièce détachées :

BUISARD DISTRIBUTION - SOLAIRE PRATIQUE
25 Rue de La Fouquerie 72300 Solesmes, France
Email : contact@solairepratique.com
Plus d'informations sur www.solairepratique.com



Cher client,

Merci de contribuer à la réduction des déchets. Si vous deviez vous séparer de cet article, n'oubliez pas que nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur et peuvent être recyclés. Ne le jetez pas donc pas dans la poubelle mais apportez le produit à votre point de collecte pour appareils électriques.

Merci beaucoup pour votre aide !

